## Société Hyéroise d'Histoire et d'Archéologie

Dossiers de la Shha

Conférences de la Shha

Sorties de la Shha

## Dossier sur la Provence et la Côte d'Azur Hyères est-elle vraiment en Provence ? Hyères est-elle sur la Côte d'Azur ?

par Christian Lambinet, membre de la Shha - 07/12/2008

Quelle ne fut pas ma stupéfaction de constater que Hyères n'était pas en Provence aux dires de certains ouvrages ; ainsi dans le livre "la Provence" des éditions Atlas, le Var est-il exclu presque totalement de la Provence, à la curieuse exception près de quelques villes comme Mazaugues et Saint-Maximin la Sainte Baume. Dans les manuels "le Guide du Routard", c'est la totalité du Var qui est exclue sans autre forme de procès ! ... et Hyères ne serait pas sur la Côte d'Azur pour d'autres ouvrages ! Trop c'est trop !



Pour le Guide du Routard, la Provence en beige clair regroupe 4 départements : les Bouches du Rhône, le Vaucluse, la Drôme et les Alpes de Haute Provence.



Pour le Guide du Routard, la Côte d'Azur en beige clair regroupe 2 départements : le Var et les Alpes Maritimes.

Selon Wikipédia, la Provence est une dénomination géographique qui désigne un ancien comté (devenu en 1481 une province royale française) et qui correspond aujourd'hui, au sens large, à une grande partie de la région administrative Provence-Alpes-Côte d'Azur (à l'exception du département des Hautes-Alpes qui faisait partie de l'ancienne province du Dauphiné). Elle se situe au sud-est de la France, s'étendant de la rive gauche du Rhône (rive est) jusqu'à la rive droite du Var où elle borde l'ancien comté de Nice situé sur la rive gauche.

Plus largement, dans un sens culturel et touristique, suivant les définitions retenues, la Provence s'étend jusqu'au Rhône ou jusqu'au sud-ouest du Gard (au-delà du Rhône et de Nîmes, jusqu'au Vidourle) et jusqu'au sud de la Drôme.

Ouf ! Me voilà rassuré ! Hyères semble bien pouvoir revendiquer son appartenance provençale ... Mais étudions un peu l'histoire pour nous en convaincre pleinement ...



Au Moyen Âge, la Provence était plus étendue, elle englobait notamment les Alpes du Sud jusqu'à la rive gauche du Var.

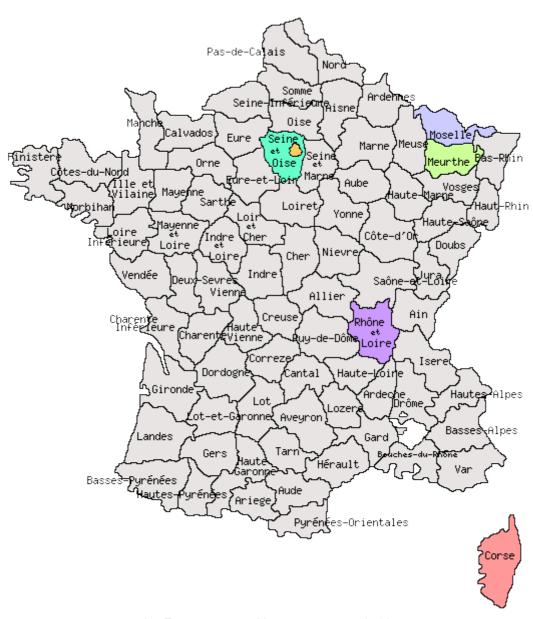
Les découpages historiques en ont détaché une partie des Alpes (englobées dans la province du Dauphiné) et le pays niçois (rattaché aux États de Savoie en 1388, au sein duquel il a fini par constituer le comté de Nice).



Selon Wikipédia, le terme de "provinces" est actuellement utilisé dans un but de simplification pour désigner les divisions géographiques (culturelles, ethnologiques, historiques, parfois administratives...) de la France antérieurement à la division en départements effectuée en 1790.

Le mot dans son sens actuel est apparu dès le XVe siècle et n'a cessé de se répandre tant dans les actes officiels que dans l'usage populaire ou commun. Quel que soit le siècle ou le dictionnaire consulté, la définition du mot est bien floue alors qu'il s'agit d'un des plus utilisés pour définir une entité territoriale. Certains géographes l'ont largement battu en brèche, affirmant parfois que le mot ne recouvre aucune réalité tangible. C'est pourquoi les multiples listes et cartes dénombrant les provinces de France ne sont ni parfaitement superposables ni exactement comparables.

C'est en 1790, au moment de la révolution française, que la France est divisée en départements. Auparavant, elle était partagée en 33 grandes provinces ou gouvernements militaires. Ces provinces avaient conservé en grande partie leur esprit particulier et quelques unes jouissaient de privilèges ou de libertés qui portaient ombrage à la royauté.



La France et ses départements en 1790

La création de la région administrative Provence-Alpes-Côte d'Azur en 1972 a rétabli plus ou moins l'espace initial de la grande Provence médiévale, avec les Hautes-Alpes et le pays niçois. Peut-être le choix de cette dénomination est-il à l'origine de la confusion existant à propos des limites de la Provence, l'entité PACA semblant regrouper des territoires distincts nommés Provence, Alpes et Côte d'Azur... Or il n'en est rien, la Côte d'Azur étant en partie un sous-ensemble de la Provence ; en effet, selon Wikipédia, *la Côte d'Azur est la partie du littoral méditerranéen français qui, pour les géographes, est délimitée à l'ouest par la ville varoise de Hyères et à l'est par Menton* (à la frontière italienne). Mais il n'est pas rare de lire que la Côte d'Azur est représentée uniquement par les côtes du département des Alpes-Maritimes (06) et que Mandelieu en est sa limite ouest privant ainsi Hyères du label "ville de la Côte d'Azur", ce qui constitue une restriction injustifiable à son acception première.

L'expression "Côte d'Azur" est due à l'écrivain Stéphen Liégeard et à son livre La Côte d'azur publié en 1887. C'est probablement à Hyères qu'il a eu l'idée de cette expression, par analogie avec le nom de son département natal, la Côte-d'Or : "le long de cette plage baignée de rayons qui mérite notre baptême de Côte d'Azur, Hyères la première eut l'idée de mettre ses dons bénis au service de la maladie et de l'espérance".

Aussi pourrez-vous maintenant affirmer haut et fort qu'Hyères est bien située en Provence et de surcroît sur la Côte d'Azur, en dépit de toutes les publications qu'on pourra vous opposer, et vous aurez à coeur de le justifier, arguments à l'appui!

## Quelques liens pour approfondir vos connaissances :

La structure du territoire français : des provinces aux régions

Les anciennes provinces françaises

Wikipédia - Anciennes provinces de France

Wikipédia - Provence

Wikipédia - Provence-Alpes-Côte d'Azur

Le guide du routard - Côte d'azur

Le guide du routard - Provence